



CDEN du 25 février 2013 - Déclaration FSU

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Monsieur le Président du Conseil Général des Landes
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord, nous souhaitons profiter de ce CDEN pour se féliciter de la décision du gouvernement d'abroger la journée de carence, mesure qui était aussi injuste qu'inefficace.

C'est donc une victoire pour tous les fonctionnaires qui se sont mobilisés le 31 janvier et un encouragement pour tous les syndicats, dont la FSU, qui refusent les mesures d'austérité qui s'appliquent à la fonction publique

Nous pensions préparer une rentrée confortable et sereine compte tenu de la dotation de 21 postes pour le premier degré et de 67 ETP pour le second degré.

Malheureusement, les opérations de préparation de la rentrée 2013 (calendriers instables, non respect de l'ordre chronologique des instances, envoi de documents en plusieurs fois et hors délai, informations aux établissements, aux écoles et communes pour le moins contradictoires, groupe de travail qui n'en était pas un, choix des ouvertures et fermetures avec des critères flous, voire discutables, trop souvent à la marge des textes...) n'ont fait qu'amplifier le manque de transparence. Transparence à laquelle la FSU est très attachée car elle-seule garantit l'équité pour tous. Sans compter que ces méthodes suscitent interrogations et inquiétudes en cette période où la position gouvernementale va dans le sens d'une réhabilitation du dialogue social.

Pour le 1^{er} degré, l'attribution de 21 postes pour notre département, montre la volonté de rompre avec les logiques de démantèlement du service public d'éducation, mais ne permettra pas, nous le savons déjà, d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves de façon significative au regard du retard de notre département. Les difficultés auxquelles nous avons à faire face pour reconstruire l'école de la réussite de tous sont immenses. Les principales, comme l'a souligné le ministre sont la lutte contre la difficulté scolaire et le décrochage des élèves.

Avant de rentrer dans le vif du sujet nous tenions à rappeler que la FSU et le SNUipp ne sont pas opposés à la semaine à 4 jours et demi comme voudraient le caricaturer certains. Pour nous, la priorité à l'école devrait avant tout s'articuler autour de ces leviers fondamentaux ainsi que sur la révision des contenus d'enseignement. La modification de l'organisation du temps scolaire n'en est qu'un élément. Une refonte des rythmes ne peut prendre tout son sens que dans une refondation réelle de l'école pour la réussite de tous. Une réforme ambitieuse nécessite du temps, de la concertation et un financement par l'état, seuls garants de l'égalité, de la qualité et de la gratuité d'un service public d'éducation pour les élèves et leur famille. Nous estimons qu'en ce sens, trop d'incertitudes demeurent et ne pouvons que regretter qu'aucune concertation entre les acteurs de l'école ne soit mise en place par l'administration.

Nous rappelons également qu'une telle réforme ne peut se faire sans prendre en compte les conditions de vie professionnelle des enseignants, la reconnaissance de leur temps réel de travail et leur nécessaire revalorisation salariale. On ne peut prétendre améliorer les conditions d'apprentissage de l'enfant si dans le même temps on dégrade les conditions de travail des enseignants.

Pour la FSU, la priorité passe par des mesures d'urgence qui sont d'ores et déjà insuffisamment prises en compte.

Premièrement, il faut baisser significativement le taux d'encadrement puisque c'est d'abord dans la classe que l'enseignant doit gérer l'hétérogénéité et différencier les apprentissages pour prévenir la difficulté. Le nombre d'ouvertures proposé à cet effet est insuffisant.

Deuxièmement, en ne proposant aucune réouverture de postes E et G, vous entérinez, M. Le directeur académique, la disparition d'un dispositif qui garde, malheureusement à ce jour, toute sa légitimité. Il devient urgent de répondre spécifiquement aux besoins des élèves qui attendent, pour nombre d'entre eux, une aide spécialisée qui ne vient pas, Il n'y a aucun signe de réhabilitation des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés, tout au plus, le maintien de l'existant. Pire vous déséquilibrez encore la situation en remplaçant un poste G par un poste E, et ce pour des raisons douteuses allant à l'encontre de l'intérêt général et notamment de celui des élèves en difficultés de la circonscription de Tyrosse qui ne bénéficieront plus de l'expertise d'un rééducateur.

Troisièmement, nous nous étonnons vivement des choix de l'administration dans la mise en place des nouveaux dispositifs que sont l'accueil des moins de 3 ans et le « plus de maître que de classe ». Les critères sont plus que flous et ne correspondent pas à ce que préconise le ministère. L'amélioration des pratiques pédagogiques constitue un levier important pour parvenir à faire reculer l'échec scolaire. C'est dans cette optique que la FSU voit le dispositif du « plus de maîtres que de classes » mais avec un peu plus d'un poste par circonscription, ce n'est pas cette année que la différence se fera pour tous les élèves dans nos classes. C'est pourquoi nous demandons un véritable plan de programmation pour développer ce dispositif dans les prochaines années.

Et pour conclure pour le 1^{er} degré, la FSU estime indispensable la reconstitution du vivier de remplaçants non seulement pour que les élèves ne se retrouvent pas, aussi souvent, sans enseignant mais aussi pour asseoir une formation initiale et continue de qualité à la hauteur des enjeux de refondation de l'école.

A ce jour, aucune création de postes de remplaçants n'a encore été envisagée et pourtant la situation est grave.

Dans le second degré, la prévision de la DGH repose, une fois de plus, sur une comptabilité des effectifs à l'unité systématiquement minorée. Cela interdit un travail avec des effectifs raisonnables dans les classes et ce, à tous les niveaux. Pourquoi l'apport supplémentaire de moyens à hauteur de 67 ETP n'a-t-il pas été l'occasion de réduire les seuils d'ouvertures de divisions ? Cette prise en compte permettrait réellement un meilleur travail dans les classes, pour une meilleure réussite de tous les élèves ? Le tutorat et l'aide personnalisée ont montré leurs limites... il nous faut les repenser vite.

Pire dans les LP et SEP, EREA, SEGPA certaines formations, PSC1, SST, ..., pourtant obligatoires, ne sont toujours pas assurées faute de moyens alloués, pour cela, dans la DGH.

Aucune ouverture de bac pro en 4 ans n'est faite, alors que tout le monde s'accorde un peu tard, que cette organisation pédagogique puisse être le meilleur moyen pour former les élèves en difficultés. Pourtant les professeurs formés pour assurer cet enseignement sont là, sans élèves parfois.

Enfin la ventilation de cette DGH se fait dans un ordre bien particulier cette année.

Les demandes de la FSU ne sont toujours pas satisfaites :

- Abandon du livret de compétences, de la réforme du lycée, du contrat d'objectif, opposition au socle commun....
- Le recours au CCF est de plus en plus discutable et nous rappelons que nous en demandons l'abrogation.

Autre sujet : la FSU rappelle que le Ministère impose très facilement le recours aux TICE (cahier de textes numériques, appel numérique, infos administratives numériques , activités pédagogiques numériques,...) sans pour autant faire face à ses responsabilités en dotant ses personnels. Ici c'est l'occasion de rappeler le triste sort réservé aux « fins de droits » des personnels TICE dans notre département. En effet loin des promesses initiales du Recteur, ces personnes très qualifiées, ayant pourtant largement fait leurs preuves, quittent nos établissements dans l'indifférence administrative totale.

Dans le cadre de la future loi sur la décentralisation, les collectivités territoriales devront prendre en charge la logistique des TICE. Le Conseil Général des Landes ne pourrait-il pas anticiper les choses et recruter dès à présent les "fins de droits"? En voilà une reconnaissance sociale qui pourrait lier les paroles souvent entendues aux gestes.

D'autres questions aussi, les salaires bloqués depuis des années, avec le gel du point d'indice en dépit d'une indemnité « compensatoire », se traduisent par une baisse sans précédent du pouvoir d'achat des fonctionnaires d'état ou assimilés, du SMA, du recours aux EVS administratifs...

La FSU met également en doute les conditions de la mise en place des emplois d'avenir professeur (EAP). Est-il possible de se déplacer dans les établissements pour assurer ce contrat aussi mal ficelé et tellement loin des déclarations initiales du Ministre et du Recteur ainsi que de payer un loyer avec 490 euros actuellement au prix ou se trouvent les produits pétroliers?

La liste n'étant malheureusement pas exhaustive.

Telles sont les questions auxquelles ce CDEN devrait réfléchir pour que tous, parents, élèves, enseignants, DASEN, Recteur, Préfet, Ministère puissions assurer un service public d'éducation de qualité.

Oui, nous sommes pour une école qui évolue, qui change ses programmes, qui recrée des postes, qui reconstruit la formation, qui réfléchit une pédagogie adossée à la recherche, qui repense les rythmes scolaires, mais cela ne pourra pas se faire sans les enseignants ni contre eux.

Le 8 février dernier, le Ministre a déclaré : « Les professeurs doivent être reconnus comme étant l'essentiel de ce qui nous fait faire face ensemble ». Nous espérons que vous partagez, Monsieur le Directeur académique, cette marque de confiance et qu'elle s'inscrit dans votre pilotage du département.

Soyez sûr que la FSU pour sa part, continuera de porter son projet de transformation de l'Ecole que nous voulons tous plus démocratique et émancipatrice.